



CONTRAT DE LOCATION SALLE COMMUNALE

Entre :

M.....demeurant.....
..... téléphone :

agissant : - à titre personnel, (1)
- en qualité ded'une association, collectivité publique (1)
.....

Et : Monsieur le Maire de HOUX, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

La salle communale est mise à ma disposition du/...../..... à heures
au/...../ ... à heures moyennant le prix total de :

- Forfait Week-end : €
- Forfait un jour : €
- Location à l'heure (semaine) : €

Article 2 :

Je m'engage en mon nom, au nom de l'association ou de la collectivité publique bénéficiaire à rembourser à la commune de HOUX, dès la première demande, les frais éventuels de remise en état de tous dégâts ou dégradations subis ou causés aux locaux mis à disposition.

Article 3 :

J'indique que les remboursements prévus à l'article 2 sont garantis par une police d'assurance n°..... souscrite auprès de la Compagnie

Article 4 :

Je déclare être garanti pendant toute la durée d'utilisation contre tous les accidents corporels y compris invalidité-décès et contre tous les dommages matériels pouvant survenir aux tiers. Cette assurance souscrite le auprès de la Compagnie
..... police n° est libellée de manière à ce que la commune ne puisse en aucun cas être mise en cause.



H O U X

Article 5 :

La location et la mise à disposition des clés ne seront effectives qu'après la remise de l'attestation d'assurance.

Article 6 :

Je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour qu'une surveillance constante soit effectuée pendant toute la durée de la réunion ou manifestation, afin d'éviter tout incident, accidents ou dommages de quelque nature qu'ils soient.

Article 7 :

Je m'engage en mon nom ou au nom de l'association ou de la collectivité publique bénéficiaire à verser la caution de 600 € pour couvrir les locaux, le matériel et le respect du règlement d'utilisation de la salle et de 400 € pour le ménage.

Ces cautions seront restituées après le second état des lieux si aucun dégât n'a été constaté et en fonction de l'état de propreté des lieux.

Article 8 :

Je reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement d'utilisation de la salle socioculturelle.

Fait en 2 exemplaires à HOUX, le

Le locataire,

Le Maire,

Jean-François PICHERY

(1) rayer la mention inutile.